

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

SCIENCES DE L'ERGOTHERAPIE 1			
Code	PAEG2B70ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	46 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but d'obtenir les connaissances et la méthode en ergothérapie dans le domaine de la neurologie, permettant à l'étudiant d'y être performant.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.4 Construire son projet professionnel
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
 - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapique et formuler les objectifs s'y rapportant
 - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage l'étudiant sera capable:

- d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale en particulier chez des patients cérébrolésés (C4.1, C4.2, C4.3, C4.4)
- d'identifier et comprendre des modèles de pratique liés à la neurologie en cérébrolésion. (C1.1, C1.3, C1.6)
- d'établir le processus ergothérapique en neurologie sur base de vignette clinique (C1.4, C1.6, C4.3, C4.4, C6.2).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG2B70ERG · SCIENCES DE L'ERGOTHERAPIE 1 46h / 3 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Ergothérapie neurologique	36 h
Pratique et technique de l'activité 2	10 h

Contenu

- 1-Processus ergothérapeutique en neurologie
- 2- Evaluer en neurologie
- 3- les différentes approches et techniques rééducatives pour des patients cérébrolésés.
- 4- approche occupationnelle en neurologie
- 5- Fonctions cognitives (definitions et modèles théoriques de base)

Démarches d'apprentissage

cours théoriques

vidéos

TP

Dispositifs d'aide à la réussite

disponibilité du professeur aux éventuels questionnements

Ouvrages de référence

- Hypothèse cognitivo-motrice selon Perfetti, M GEDDA, Kinésithérapie, le revue, Ed Elsevier Masson, 2006
- Exercices thérapeutique cognitif pour la rééducation du patient hémiparétique, C PERFETTI, Masson, 2001
- Le concept Bobath pour l'hémiparésie de l'adulte: nouvelles approches et implication thérapeutiques, M GERBER journal d'ergothérapie, 1997
- Apport de la thérapie miroir en rééducation chez l'hémiparétique, systematic review of mirror applications protocolin réhabilitation with hemiplegic, V SIONNEAU, CBERNAUDEAU, MTHAI N'GUYEN Kinésithérapie, le revue, Elsevier 2011
- Traitement de la fonction du membre supérieur du patient hémiparétique, synthèse des recommandations dans le cadre de l'AVC, V SIONNEAU, CBERNAUDEAU, MTHAI N'GUYEN
- Apport des dispositifs robotisés à la rééducation du membre supérieur hémiparétique, revue neurologique, volume 166 Mai 2010 pge 486-493
- Pratique mentale pour la rééducation suite à un AVC, complément aux interventions conventionnelles pour la récupération de la fonction" Kinésithérapie, le revue, vol 15, Issue 160, avril 2015, pages 38-44
- Plasticité cérébrale après AVC, Yves PICARD, Kinésithérapie, La revue(juillet 2006)
- Neuropsychologie humaine, SERON, JEANNEROD, Madarga, 1994
- Neuropsychologie des traumatismes crâniens graves de l'adulte, BERGEGO, AZOUVI, Solal, Paris, 1996
- Apraxies et désordres apparentés, LE GALL, AUBIN, Paris 1996
- Cognitive neuropsychology an rehabilitation, RIDDOCH, HUMPHREYS, édition lawrence Erlbaum, 1994
- les troubles de la mémoire, VAN DER LINDEN, Bruxelles, Madargue, 1999
- Neuropsychologie de la mémoire humaine, BRUYER, VAN DER LINDEN, presse universitaire de Grenoble, 1991
- Abrégé de neuropsychologie, GIL, Masson, Paris, 1998

Supports

Power point

Vidéo

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1- Evaluation pratique 25% : note pour l'implication dans les cours et la préparation et l'exécution en fin de quadrimestre d'une séance sur base d'une situation écologique.

Q2- Examen oral 75% : évalue la capacité de l'étudiant à être compétent à utiliser toute la matière vue au cours théorique et la pratique des TP.

La note d'évaluation pratique n'est pas récupérable au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc					
Période d'évaluation	Evp	25	Exo	75	Exo	100

Evc = Évaluation continue, Evp = Évaluation pratique, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Intervenants :

Les différents intervenants dans l'ensemble des activités d'apprentissage de cette unité d'enseignement sont : Emilie Brasset, Joelle Watticant.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).